

Liarg-Info

LE MOT DU MAIRE

L'automobile est un phénomène de société, et plus encore l'assujettissement, la quasi-dépendance qu'elle exerce sur tout(e) citoyen(ne) dès que celui-ci s'assoit au volant de sa sacro-sainte "bagnole". De ce fait, la ville doit-elle se plier aux impératifs de l'auto, ou bien l'auto s'adapter à la ville ? Voilà ce que l'on appelle une "bonne question", mais dont la réponse ne peut être ni simple ni parfaitement satisfaisante.

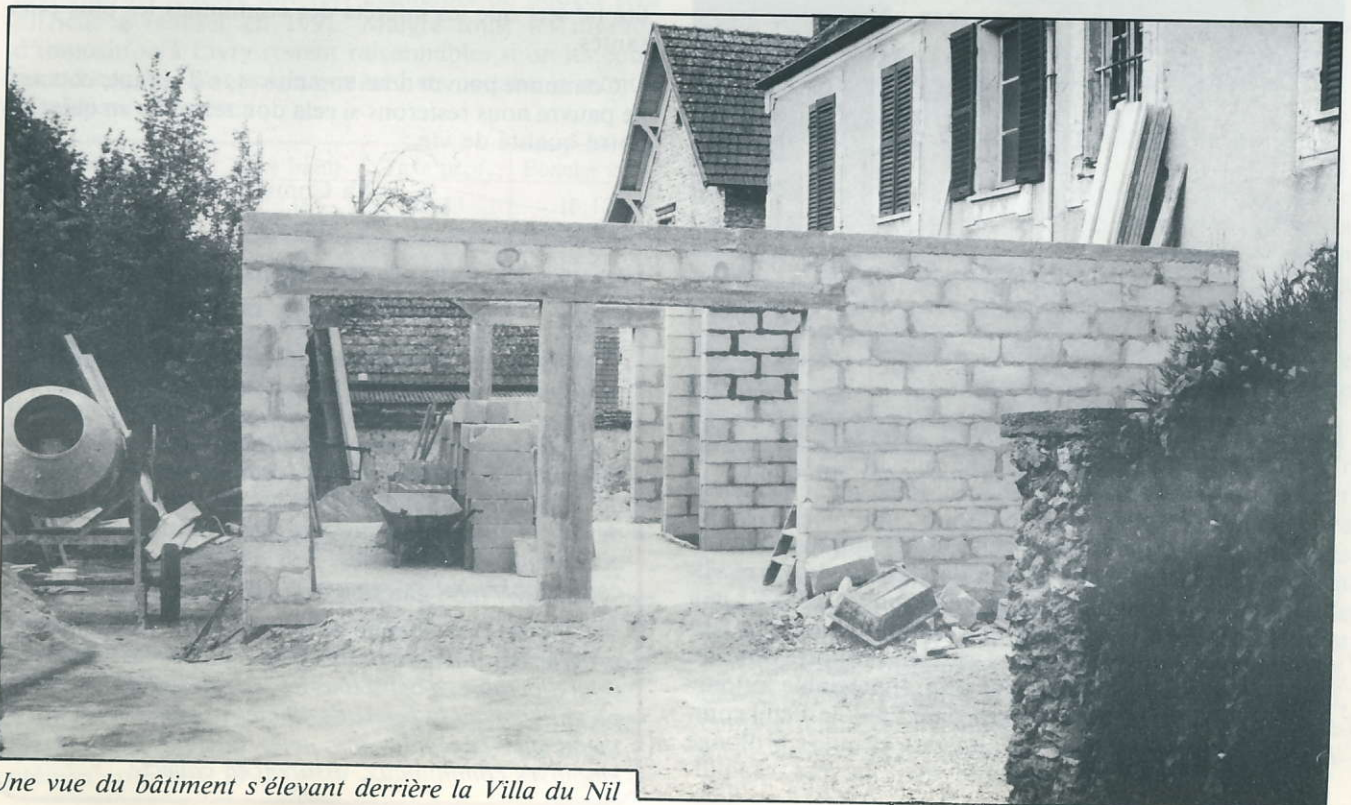
Dans les secteurs de constructions récentes, ce phénomène est pris en compte pour déterminer le nombre de places de stationnement, la largeur des voies, les sens de circulation, et les problèmes sont quasiment inexistantes (mais pour combien de temps encore ?).

Dans l'ancien village, bâti bien avant la venue de l'automobile, de sérieux problèmes apparaissent à certaines heures de la journée avec la densification de la circulation, l'étroitesse des rues et le non-respect des règles élémentaires de stationnement.

C'est pourquoi j'ai demandé à la commission d'Urbanisme de réfléchir à la mise en place d'un plan pouvant améliorer la circulation dans le centre du village.

Toutefois, il ne paraît pas souhaitable de sacrifier au "tout automobile" le charme de nos vieilles rues. Au contraire, pourquoi ne pas réapprendre à marcher, ou redécouvrir les joies du vélo ? Les distances ne sont pas si grandes...

*Le Maire,
Michel Blanchouin*



Une vue du bâtiment s'élevant derrière la Villa du Nil

URBANISME

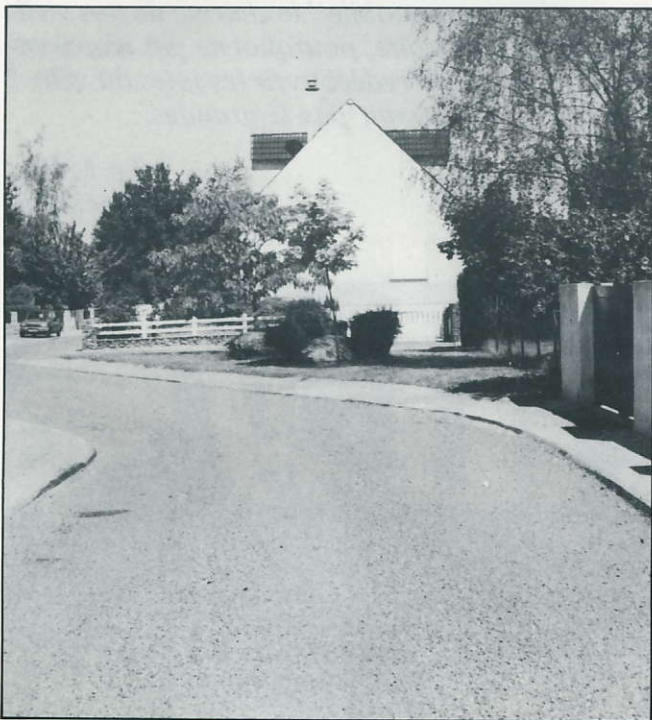
Comme vous l'avez lu dans le numéro spécial diffusé récemment, l'urbanisme et surtout les éventuelles infrastructures que l'on voudrait nous imposer sont actuellement au cœur de nos préoccupations.

Nous évoquerons rapidement le problème du Parc de Livry car notre position et les derniers développements sont connus. On est cependant en droit de se poser à ce propos un certain nombre de questions :

- Quel est dans ce projet le rôle de l'administration préfectorale ?
- Où en est-on de la décentralisation ?
- Certaines communes sont-elles assujetties aux documents d'urbanisme et d'autres non ?
- Devons-nous comme d'autres passer outre aux autorisations préfectorales et mettre l'Administration devant le fait accompli ?

Dernière réflexion sur ce sujet, le précédent préfet, C. Blanc, avait autorisé la création d'une zone d'activités de 8 hectares + 3 pour un équipement hôtelier. Le préfet en poste actuellement ne peut faire moins que respecter l'engagement pris par son prédécesseur.

Il y a lieu quelquefois, pour les élus que nous sommes, de se demander si les diverses administrations sont à notre service ou si, imbues de leur suffisance, fournissant les questions et les réponses, elles mènent une politique indépendante, voire éventuellement allant à l'encontre de la volonté affirmée des citoyens...



Courant juillet, réfection de la voirie des Aulnettes

Pour ce qui est du second point, nous vous avons informés rapidement car il s'agit là de l'avenir de notre village. Les municipalités diverses qui se sont succédé à Livry ont su préserver le cadre de vie, ce dont chacun se félicite. Un de nos atouts majeurs est bien sûr notre ceinture verte, ceinture boisée d'autant plus appréciable aujourd'hui que l'urbanisation forcenée de Vaux-le-Pénil commence à apporter quelques nuisances, et qui se prolonge vers Sivry et Chartrettes, assurant aux Livryens tranquillité et ouverture sur la nature – n'a-t-on pas vu il y a quel-

ques années une biche et ses faons se promener dans le village ? Quand on vient habiter Livry, on choisit le calme contre la promiscuité, la verdure contre le béton et le bitume, l'esprit de village contre l'anonymat de la grande cité, même si c'est au prix de quelques contraintes (transports, équipements limités, inconvénients divers, P.T.T. insuffisants, etc.).

Le projet qui nous préoccupe, la déviation inter-urbaine à travers nos bois, est de nature à remettre en question ces choix. Que restera-t-il de Livry quand une voie de desserte, ou de liaison entre autoroutes ou routes nationales, passera à 200 ou 300 mètres de nos habitations ? Quel sera le sort de la frange boisée subsistant entre la route et le village : décharge, zone urbanisée ? Et où irons-nous aux cèpes, aux girolles, aux jonquilles ?...

Même si ce projet est à échéance plus ou moins lointaine (on parle en langage administratif d'"horizon 2025"), nous devons nous mobiliser. A quoi bon avoir mené, au prix de sacrifices pour l'équipement du village, une politique sensée d'urbanisation si c'est pour la voir remise en cause au bénéfice exclusif de communes limitrophes. Chaque commune doit assumer ses choix : il est trop facile de déverser ses nuisances chez les voisins. La vocation de Livry n'est pas de solutionner les problèmes des autres : dans ce domaine, nous avons rempli notre contrat. Notre commune a ainsi donné – oui, donné – le terrain d'assiette pour bâtir le foyer-résidence intercommunal, et nous nous en félicitons même si, contrairement aux usages et uniquement sur des critères de couleur politique, la présidence de ce syndicat nous a échappé. Nous avons également permis la réalisation des champs captants pour l'alimentation en eau potable de la région melunaise et c'est ainsi 37 hectares qui se trouvent immobilisés – 1/13 de la surface communale, quelle belle zone d'activités ! –, sans parler de l'expropriation au bénéfice de la ville de Melun de la plage de Livry, notre seul accès à la Seine. Que veut-on encore ?

Cela suffit. Nous pensons que vous, habitants de Livry, serez à même de nous aider dans l'affirmation de notre position. Livry veut garder son cadre naturel, veut pouvoir vivre à sa guise et ne pas subir les aléas d'une politique soi-disant supra ou intercommunale mais qui en réalité ne sert que les intérêts des communes les plus puissantes.

Commune pauvre nous sommes et, s'il le faut, commune pauvre nous resterons si cela doit remettre en question notre qualité de vie.

La Commission d'Urbanisme

La collecte des vieux papiers, une affaire qui marche

Nous venons de recevoir de l'Association pour la protection de la nature et de l'environnement, qui se charge de la vente des papiers ramassés, un chèque de 2 431,60 francs, produit des collectes du second trimestre 88 et de l'année 89. Grâce à cette somme, deux bancs de bois avec dossier seront prochainement installés devant le foyer-résidence, en remplacement des deux actuels plus que vétustes. Nos anciens pourront plus confortablement se reposer et bavarder.

A noter que, comme pour les verres, les quantités progressent à chaque ramassage. Le dernier en date, celui d'octobre, a battu tous les records puisqu'il a rempli entièrement la benne de 40 mètres cubes. Et encore merci aux bénévoles qui, avec quelques élus et les employés communaux, assurent la collecte.

FINANCES

Les impôts



locaux à Livry-sur-Seine

Avec l'automne tombent les feuilles mortes et aussi les feuilles d'impôts locaux qui nous réservent parfois quelques surprises désagréables.

Comme nous l'avions annoncé dans le précédent numéro de Livry-Info, en 1990 votre municipalité n'avait augmenté que le taux de la taxe d'habitation, de 11 % (ce taux passant de 5,85 à 6,50 %), les autres taxes ne bougeant pas. La lecture de vos feuilles d'imposition met en évidence des variations différentes car :

- elles intègrent les variations (fixées au niveau national) des valeurs locatives ;
- elles tiennent compte des variations des taux des taxes départementale et régionale.

Il en résulte les variations globales suivantes :

- taxe d'habitation + 11,52 %
- taxe sur le foncier bâti + 4,70 %.

Nous vous avons déjà expliqué les raisons qui nous ont conduits à accroître le taux de la taxe d'habitation : la très faible variation de la Dotation globale de fonctionnement qui nous est attribuée par l'Etat et qui représente plus du tiers de nos recettes.

La situation en 1991 risque d'être aussi critique car on annonce déjà, pour les communes les plus pauvres, celles qui reçoivent une dotation de progression minimale garantie, une quasi-stagnation de la Dotation globale de fonctionnement (+ 0,1 %). Situation d'autant plus aberrante que les communes riches, qui ne reçoivent pas de dotation de progression minimale, verront leur dotation progresser d'au moins 4,12 %.

Voilà la situation dans laquelle se trouvent les communes qui ne peuvent dégager de ressources de la taxe professionnelle. Encore une fois l'équilibre du budget sera difficile à réaliser en 1991. Malgré tout, les niveaux d'imposition à Livry restent raisonnables si on les compare à ceux de nos voisins immédiats comme le montre le tableau ci-dessous :

Communes	Taxe habit.	Taxe prof.	Foncier bâti
Melun	12,00	12,13	16,12
Le Mée	13,80	15,20	24,10
La Rochette	6,49	8,87	14,38
Vaux-le-Pénil	11,69	9,86	14,77
Dammarie	15,20	13,55	24,42
Livry	6,50	14,78	18,16
Moyenne départementale	11,84	11,92	18,16

La Commission des Finances

RECENSEMENT MILITAIRE

L'heure du recensement est venue pour les jeunes nés au cours des trois derniers mois de 1973 : ils ont jusqu'au 31 décembre pour se présenter en mairie munis de leur livret de famille.

La classe suivante, soit les jeunes gens nés en janvier, février et mars 1974, devra se faire recenser au cours du premier trimestre 1991.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour toutes les personnes de nationalité française. Les électeurs ou électrices ayant changé de domicile ou de résidence, les personnes qui remplissent les conditions requises, mais ne sont actuellement inscrites sur aucune liste électorale, les Françaises et Français ayant atteint l'âge de 18 ans ou qui l'atteindront au plus tard le 28 février 1991 sont invités à déposer leur demande d'inscription.

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



Des bénévoles livryens ont participé à la collecte de textiles pour les Paralysés de France.

AFFAIRES SCOLAIRES

Rentrée : émotifs s'abstenir

La rentrée 89/90 avait été marquée par l'annonce de l'ouverture d'une cinquième classe, dans le primaire, la veille pour le lendemain. Il y avait en quelque sorte un record à battre : c'est maintenant chose faite et il sera désormais difficile de faire mieux.

Pour le primaire, dix-neuf élèves seulement arrivant de la maternelle en C.P. remettaient en cause le maintien de la cinquième classe... suspense !

Pour la maternelle, alors que les effectifs demandés par l'académie en décembre 89 laissaient entrevoir un léger dépassement du quota normal pour deux classes (60 enfants), ce chiffre s'élevait à 76 lors des inscriptions définitives, la veille de la rentrée. Il devenait urgent d'ouvrir une troisième classe. Les locaux, le matériel, le personnel de service, dépendant de la commune, étaient potentiellement disponibles, restait à obtenir le poste mais, dès les premiers contacts avec l'inspecteur d'académie, compte tenu des difficultés sur l'ensemble du département, celui-ci nous présentait cette création comme quasiment impossible.



Insouciantes des problèmes que posait la rentrée à leurs parents et aux enseignants – et heureusement –, les enfants de maternelle ont inauguré une aire de jeux en dur réalisée pendant les vacances qui leur permettra de jouer dehors sans trop se salir les jours de temps maussade.

P.S. : On se demande qui a pu être assez bête, et le mot est faible, pour cisailer toutes les cordes des balançoires durant le week-end du 20 octobre. Il faut vraiment, jeune ou adulte, avoir une case de vide pour s'en prendre aux jeux de petits de quatre-cinq ans...

On n'est pas des imbéciles, on a même de l'instruction, au lycée papa, au lycée papi...



Le 16 juin, le soleil était au rendez-vous pour la kermesse des écoles qui a permis aux parents de voir et applaudir le spectacle préparé par les maîtresses et le professeur de musique, Y. Busato.

Stands, buvette et jeux divers ont ensuite été pris d'assaut. Encore un succès grâce à tous les amis de l'école.



Le 13 juin, les classes de CM1 et CM2 ont visité le musée de la Snecma, écoutant les explications d'André Perrier et des responsables du musée. Un peu technique peut-être, mais intéressant quand même.

Pour ceux qui ne l'ont pas vécue, voici, en accéléré, le film de cette semaine délirante :

jeudi : convocation des parents pour leur annoncer la mauvaise nouvelle, faire le point de la situation et leur faire part de la demande adressée à l'inspecteur d'académie ;

vendredi : visite de la directrice à l'inspecteur. Aucun espoir d'ouverture ;

lundi : rentrée (pour certains). Les autres vont faire part de leur mécontentement à l'inspection et inscrivent (par prudence) leurs enfants dans les communes voisines (des contacts sont pris parallèlement pour permettre ces inscriptions) ;

jeudi : contre toute attente, la création de poste est accordée (pour un an).

Il ne reste donc plus qu'à reconvoquer les parents pour qu'ils confirment l'inscription de leurs enfants et annulent les engagements qu'ils auraient pu prendre par ailleurs, aucun enfant ne devant faire défaut car nous sommes vraiment sur la tangente, en limite plus que basse.

Constatons toutefois que si ce résultat positif a été obtenu, c'est grâce à l'effet de synergie entre parents, enseignants, municipalité et, bien sûr, l'inspecteur d'académie qui a réussi, malgré les lourdeurs administratives, à dégager ce poste nouveau tout en nous épargnant la fermeture en primaire. Nous souhaitons donc pouvoir continuer à travailler intelligemment avec ce nouvel inspecteur, pour le plus grand bénéfice de nos enfants.

Nous souhaitons également la bienvenue à Mmes Nain et Collette qui se partagent le poste de primaire et à Mme Dekerle qui en maternelle a la responsabilité de la nouvelle classe.

La Commission Scolaire

On nous a communiqué les résultats officiels du dernier recensement. Le nouveau chiffre établit la population de Livry à 1 861 habitants.

Classe de découverte

Une ferme du nord de la Seine-et-Marne a été aménagée pour recevoir des groupes d'enfants et leur permettre de redécouvrir, dans de bonnes conditions, ce que vivaient quotidiennement les gamins de nos campagnes.

C'est là que la classe de C.P. ira passer une semaine en mars prochain. Des découvertes qui entraîneront sans nul doute beaucoup de choses à raconter au retour et laisseront de bons souvenirs aux petits.



De nombreuses danses et des chants variés ont illustré le travail accompli dans l'année.

ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE

Promenons-nous dans les bois...

Ce sera bientôt possible en toute sécurité et tranquillité. Depuis décembre dernier un arrêté municipal y interdit toute circulation des engins à moteur. Des barrières de bois type O.N.F. ont été reçues et sont ou seront installées à l'entrée de chaque chemin rural donnant accès aux bois. Elles sont destinées :

- en premier lieu, à permettre aux promeneurs pédestres d'apprécier pleinement la nature ;
- par surcroît, à éviter la dégradation des chemins par des véhicules le plus souvent étrangers à notre commune, et donc à en limiter le coût d'entretien ;
- à éviter aussi les dépôts sauvages de déchets, et par suite à libérer nos techniciens municipaux de la tâche d'enlever ceux-ci périodiquement.

Ces barrières sont maintenues fermées par des cadenas à combinaison chiffrée. Chaque propriétaire riverain peut, s'il le souhaite, se faire communiquer en mairie le code donnant accès à sa parcelle.

L'année prochaine, nous envisageons, si notre budget le permet, de :

- continuer à nettoyer les chemins communaux envahis par la végétation (avez-vous parcouru ceux dégagés récemment : chemin des Meuniers, de la mare Marotte...?) ;
- réfection de ces chemins aux endroits le plus dégradés ;
- installer un fléchage et mettre en place quelques plans pour faciliter les promenades.

Nous vous souhaitons de bonnes balades.

La Commission Cadre de Vie

Un dépôt de déchets autorisé à Livry

Comme nous l'annoncions dans notre lettre spéciale courant octobre, depuis un mois, des bennes dans lesquelles vous pouvez déverser tous vos déchets (bien sûr sauf ordures ménagères, papier, verre, huile de vidange...) sont

à votre disposition à l'entrée du chemin de la Mare Chaiseau, près de l'entrée du Domaine d'Artémis. Ces bennes sont accessibles – gratuitement bien sûr – aux piétons en permanence et aux véhicules automobiles chaque samedi de 9 à 12 heures.

Pourquoi un tel dépôt ? L'enlèvement semestriel des encombrants devenait de plus en plus onéreux du fait de l'importance croissante des quantités à évacuer, et, outre le laps de temps entre deux ramassages, ne rendait pas tous les services attendus. Il vous fallait en effet solliciter les techniciens municipaux pour les gravats, les gros déchets végétaux, etc., et ceux-ci perdaient plusieurs heures par semaine à ramasser ce que certains, peu soucieux de la nature, déposaient au coin d'un bois ou d'un chemin creux.

Nous espérons donc que la création de ce dépôt répondra aux attentes de la majorité d'entre vous.

J. P.

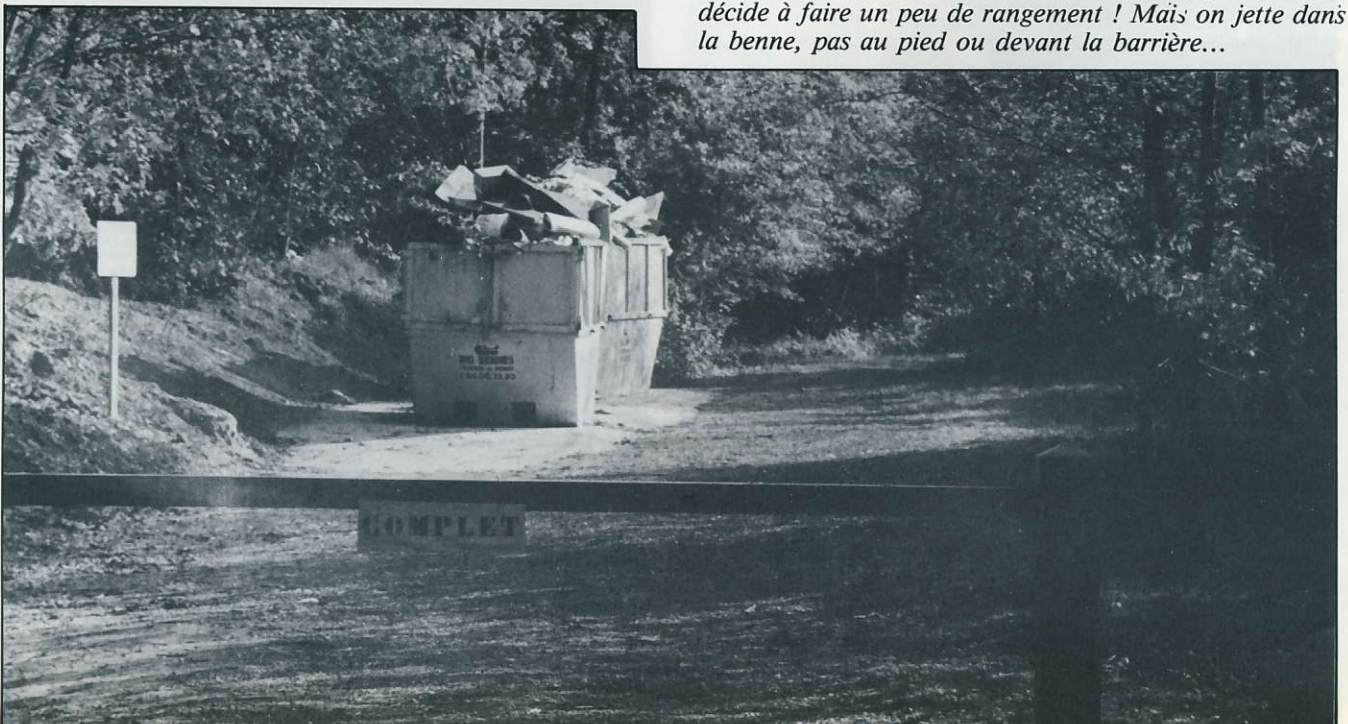
Aux dernières nouvelles, des personnes indécates, arrivant alors que les bennes sont pleines, se sont contentées de déverser au pied de celles-ci leurs déchets. Il ne faudrait pas que le manque de civisme de quelques-uns amène à prendre des mesures qui priveront l'ensemble de la population d'un service attendu.

Le point sur la récupération du verre

Dotée de deux conteneurs à verre, notre commune voit le tonnage de verre récupéré augmenter d'année en année : 1987 : 21 tonnes ; 1988 : 27 tonnes, 1989 : 38 tonnes, soit 21 kilos par habitant, alors que la moyenne départementale se situe à 12 kilos par habitant (néanmoins une commune de Seine-et-Marne récupère 33 kilos par habitant). Les sommes récupérées sont réparties à égalité entre la Ligue contre le cancer et le C.C.A.S. (Centre communal d'action sociale).

Pour 1989, le tonnage récupéré dans 98 communes du département est de 4 253 tonnes, ce qui se traduit pour la Ligue contre le cancer par un chèque de 648 253 francs, qui a permis, les sommes étant utilisées dans le département même, de créer au centre hospitalier de Melun des

C'est fou ce que l'on peut trouver à jeter quand on se décide à faire un peu de rangement ! Mais on jette dans la benne, pas au pied ou devant la barrière...



services de radiothérapie carcinologique et de radiodiagnostic, au centre hospitalier de Fontainebleau des services de radiologie et de gynécologie.

Ne mettez donc plus vos verres vides aux ordures ménagères et déposez-les dans les conteneurs situés près de la gare et du foyer-résidence.

ATTENTION AUX BRANCHES

L'E.D.F. nous avise, à la suite de visites sur le réseau électrique basse tension, que nombre d'arbres et végétaux divers surplombent le domaine public, alors que les riverains sont tenus de couper la végétation à l'aplomb des voies de circulation. La distance entre les plantations et les conducteurs doit être supérieure à 2 mètres en basse tension.

Vous savez donc ce qui vous reste à faire...

COUP DE PROJECTEUR SUR UNE ASSOCIATION : LA F.N.A.C.A. - ANCIENS COMBATTANTS

Les sections locales des Anciens Combattants et de la F.N.A.C.A. ont décidé il y a quelques années de faire cause commune et depuis organisent conjointement, en dehors des diverses commémorations, un certain nombre de manifestations qui contribuent à l'animation du village et qui recueillent toujours un important succès : repas divers, loto, voyages, etc.

Le dynamisme des présidents et responsables divers y est sans doute pour beaucoup. Bravo donc à Raymond Fontaine, Jean Bolle, Michel Métier, Yves Houssin, Gérard Cheneau et tous les autres.

Voici le compte rendu de leur dernière sortie qu'ils nous ont fait parvenir :



JEUNESSE

La Commission Jeunesse a repris ses activités. Les projets définis l'an dernier, parcours de santé, Bambin Service, conseil municipal enfants, sont toujours à l'ordre du jour, et le tournoi de foot des jeunes également.

Le nouveau bureau élu en octobre se compose comme suit : président, Chérif Laatar ; vice-président : Jean-Luc Banda ; trésorier : Benoît Langry ; trésorière adjointe : Chantal Dembski.

Les trois sous-commissions (sports, culture et loisirs, conseil municipal enfants) vous sont ouvertes pour apporter vos idées. Prenez contact avec les responsables et venez nombreux.

Chérif Laatar

"Le voyage organisé au mois de juin a été encore une fois un grand succès. Plus de cinquante personnes ont pris de bon matin le chemin qui mène vers l'Alsace. Le soleil fit son apparition et, après un copieux petit déjeuner, la route parut bien courte pour arriver au col du Bonhomme et au premier repas.

Ensuite la route des vins, visite d'une cave avant le repas gastronomique du soir dans un magnifique hôtel niché dans la verdure. Nuit de repos avant de repartir pour la visite de Strasbourg, sa cathédrale, son horloge astronomique. Vint alors l'heure de la traditionnelle choucroute. La digestion se fit en bateau-mouche pour la visite de la Petite France avec ses magnifiques vieilles maisons fleuries, les ponts couverts, etc.

Puis retour vers Livry, avec jeux et chansons, un voyage superbement réussi.

Quand ce bulletin paraîtra le banquet du 11 novembre sera passé ; prochaines manifestations le loto en janvier et le repas fruits de mer en mars."



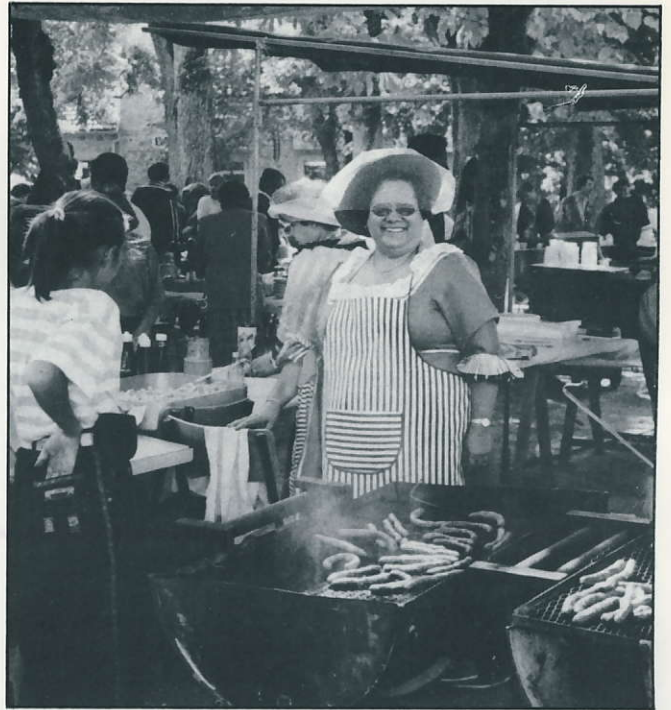
En flanant dans les pittoresques rues de Riquewihr

ANIMATION

Après un 14 juillet traditionnellement marqué par une retraite aux flambeaux et un bal sur la place – seule animation de la période estivale –, la rentrée a été soulignée par le 8^e (déjà !) Bric-à-Brac du 16 septembre.

Encore une fois, le Comité d'Animation, épaulé par toutes les associations qui ont apporté leur concours, a rempli la place. Tant du côté des brocanteurs-vendeurs que des chineurs-acheteurs, on se pressait sous les tilleuls pour trouver la bonne affaire. Sur le coup de midi on se pressait également autour du buffet pour le rituel pot-au-feu, tandis que la buvette écoulait vaillamment 100 kilos de frites, 45 litres de moules, 20 kilos de saucisses et des bouteilles par centaines.

L'après-midi on put, après la petite promenade en calèche, flâner entre les étals, jouer aux quilles, admirer les vieux harnais et mors de l'exposition, écouter Jean Piero et son orgue de Barbarie ou les anciens chantant des chansons 1900, pêcher à la ligne, participer au lâcher de ballons, en attendant le grand tirage final qui fit bien des



Parmi ce fouillis, savoir trouver la pièce rare....



heureux (télé-couleur, minifour, appareil photo, transistor, etc.). Encore une réussite donc pour cette journée Bric-à-Brac qui fait des émules dans beaucoup de communes et dont, dans deux ans, nous fêterons le dixième anniversaire avec un éclat particulier.

Parallèlement à cette agitation au grand jour, dans les profondeurs de la cave de la Villa du Nil, les travaux d'aménagement avancent. Le bâtiment annexe qui permettra l'accès aux différents niveaux est en cours d'achèvement et on peut raisonnablement espérer que courant 1991 nous disposerons de cette magnifique salle qui permettra de diversifier un peu plus l'animation à Livry. Bien sûr un coup de main sera nécessaire pour les finitions et nous ferons appel à vous le moment venu. Rappelons que cet aménagement de la cave est rendu possible par une subvention du Conseil général au Comité d'Animation.

La Commission d'Animation



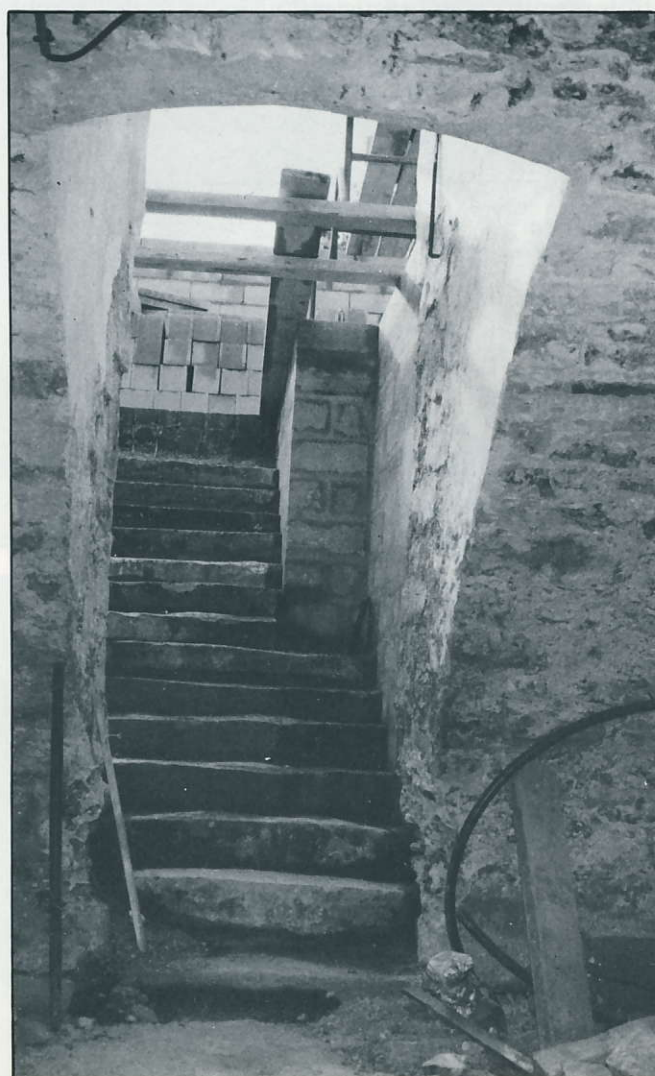
Un ch'val allait trotinant, hue dia hop la !

Voici les résultats du lâcher de ballons du Bric-à-Brac : le record de distance a été battu cette année puisque le ballon de Pierre-Alain Michot, de Voisenon, nous revient de Thuringe, en Allemagne (ex de l'Est) à environ 150 kilomètres de la frontière tchèque, soit un parcours de près de 800 kilomètres. Le second nous revient également d'Allemagne, mais occidentale : c'est celui de Juan Orran-Gomez, du Mée ; viennent ensuite K. Caradec, S. Van Geertruyden, E. Gervais et Ph. Joson, de Livry,

A. Togni, du Mée, et K. Bayon de Livry dont les points de chute des ballons jalonnent la route jusqu'à nos frontières de l'est (Seine-et-Marne, Aube, Marne). Les trois premiers vont bénéficier d'un baptême de l'air qui, partant de Closfontaine, près de Nangis, les mènera au-dessus de Vaux-le-Vicomte, Melun, Fontainebleau, leur permettant de découvrir des sites connus sous un angle nouveau. Pour les autres, les lots sont à retirer en mairie.



Jean Piero et son magnifique orgue de Barbarie



Ci-contre et ci-dessus, deux aspects des travaux en cours dans la Villa du Nil. Le bâtiment en construction comportera un hall d'entrée, des sanitaires et l'escalier donnant accès au 1^{er} étage. Au-dessus du hall, une salle de réunion pourra accueillir une vingtaine de personnes.

C'est aussi du hall que partira ce bel escalier permettant d'accéder à la cave, dont la voûte recrépie mettra en valeur l'appareillage de pierre des ouvertures. La seconde issue est réalisée et les travaux se poursuivent.

Reprise du débroussaillage

Serpe ou machette
 Hache canadienne ou française
 Croissant, cognée
 Scie à bûches
 Tronçonneuse bruyante
 Feu de joie
 Casse-croûte à dix heures
 Une paire de bras,
 qu'importe qu'ils soient faibles
 Pas besoin d'être parrainé
 Pas besoin de "s'y connaître".

Ce n'est pas une liste à la Prévert, mais ce qu'il faut si l'on a envie de se retrouver pour redonner à nos bois un aspect accueillant.

C'est le samedi matin à partir de 8 h 30, ça commence le 17 novembre dans le bois de la Garenne. Et n'oubliez pas les gants...

D. H.

AUTOUR DE LIVRY

- Le 17 novembre, tournoi de tarot à Rubelles
- Le 15 décembre, loto à Rubelles

AFFAIRES SOCIALES

Informations sociales en vrac :

● Le C.C.A.S. remercie toutes les personnes bénévoles qui ont bien voulu contribuer au succès de la Bourse aux vêtements. Nous savons que des bonnes volontés existent : qu'elles n'hésitent pas à se faire connaître au C.C.A.S. pour les prochaines. Rendez-vous en mars.

● Le repas des anciens aura lieu le dimanche 9 décembre dans la salle de l'A.L.J.E.C. Les invitations seront

Vos vieilles radiographies n'ont plus rien à dire... Faites-les revivre !

Vos vieilles radiographies (au moins cinq ans) ne présentent plus aucun intérêt diagnostique et sont inutiles. Par contre, elles contiennent des sels d'argent dont Pharmaciens sans frontières a besoin pour lutter contre la déshydratation qui tue chaque année 5 millions d'enfants dans le monde.

Les 30 novembre et 1^{er} décembre déposez-les à la pharmacie de Livry, vous participerez ainsi à cette action.



A la recherche de la bonne affaire, et il y en a...

distribuées en temps utile mais réservez dès maintenant votre journée. Ce repas est ouvert à tous – moyennant participation évidemment.

● Pour les allocations de chauffage, les critères d'attribution ne sont pas encore connus mais les personnes qui bénéficiaient de cet avantage peuvent se rendre au C.C.A.S. avec leur avis de non-imposition 1989 et leurs justificatifs de ressources. Tous renseignements au 60.68.25.83.

● Préparez votre retraite : vous cotisez ou avez cotisé au cours de votre carrière professionnelle au régime général des salariés, n'attendez pas le dernier moment pour faire le point. Deux documents importants constituent votre dossier :

- votre relevé de compte,
- votre demande de retraite.

1) Votre relevé de compte.

Il est envoyé systématiquement aux assurés de 58 ans, mais si vous ne l'avez pas reçu, n'hésitez pas à le demander.

2) Votre demande de retraite.

Il est conseillé de faire la demande de retraite trois ou quatre mois avant la date de point de départ souhaitée.

C'est vous qui choisissez cette date ; elle doit obligatoirement être fixée le premier jour d'un mois et elle ne doit pas se situer avant vos 60 ans.

ÉTAT CIVIL

Mariages :

DESROCHES Philippe et PERIER Corinne	le 09-06-1990
GUILLOT Stéphane et GYGER Nadine	le 16-06-1990
BURNENS Patrick et TABONES Valérie	le 30-06-1990
BOITEL Gilles et CHAILLOT Laurence	le 01-09-1990

Naissances :

HAUTCŒUR Ludivine	le 09-08-1990
FOURNIER Mélanie	le 11-08-1990
HOFFMANN Alexandre	le 30-08-1990
KAENDLER Jérôme	le 10-09-1990

Décès :

CASONATO Deianiré, ép. BRAGHINI	le 14-06-1990
BUTILLON Gaston	le 16-06-1990
GUIBAL Emilie, veuve PIZZO	le 17-06-1990
CABOCHE Valentine, veuve GENETAY	le 28-06-1990
VANHAELEWYN Jean-Michel	le 10-09-1990
DURAND Paul	le 24-09-1990
DEVES Virginie	le 07-10-1990

Le bloc-notes...

C.O.S.

Un des membres du Comité des œuvres sociales du personnel communal a réalisé un dessin de la place du village qui a permis l'impression de cartes de vœux. Différentes couleurs, bristol épais, plusieurs formats, elle sont vendues en mairie au profit du C.O.S. Pensez-y !

U.S.L.S.

L'U.S.L. alignait des coureurs au départ de quelques épreuves récemment, dont Thierry Machy qui à la corrida de Berck (Pas-de-Calais) se classait 11^e sur 55 en cadet, et 5^e le 18 août à Bosnières sur 4 400 mètres. Au dernier Paris-Versailles participaient F. Mélinyk (sen.), M. Machy (sen. f.), T. Machy (cad.), J. Machy (V.1), G. Mathé (V.3), J.-C. Joson (V.1) et J. Joson (V.F.2).

Pour le cross-randonnée, entraîné le mercredi, R.V. près du cimetière à 14 h : pour les jeunes mais aussi pour tous.

Pour les randonneurs, tous les dimanches matin, départ à 9 h place de la mairie pour les randonnées en forêt, ou le 1^{er} dimanche de chaque mois, à 9 h également, pour les sorties sur du plat.

Pour tous renseignements : J.-C. Joson, 64.38.21.81, G. Vandaële, 60.68.48.13.

Prochaines manifestations, le cross du 2 décembre à Livry, place Mouton, et celui de la Saint-Sylvestre, le 30 décembre au Châtelet-en-Brie.

A.L.J.E.C.

L'A.L.J.E.C. fait cette année encore le plein dans ses diverses sections et fait preuve d'une bonne santé. L'assemblée générale du 27 octobre, en présence d'une assistance nombreuse, du député J.-C. Mignon et du conseiller général J.-C. Agisson, qui soulignèrent l'importance du bénévolat, a été l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée. Il y fut question aussi de la réfection prochaine de la toiture, devenue urgente. Enfin G. Laviec, démissionnaire du bureau, était nommé membre d'honneur de l'association.

Les deux Choucroutes qui auront lieu dans les semaines qui viennent

connaîtront sans aucun doute le succès habituel. Notez pour le début 91 la Soirée auvergnate le 9 février et le carnaval le 16 mars.

L'équipe du club des anciens de l'A.L.J.E.C. serait heureuse d'accueillir de nouveaux retraités lors de ses réunions du vendredi après-midi. Bien-tôt un thé dansant, puis la choucroute annuelle, dont les dates vous seront communiquées par voie d'affiche chez les commerçants. Venez goûter avec nous, anciens de Livry, du foyer-résidence, tous réunis dans la bonne humeur. A bientôt !

NOUVELLES PAROISSIALES

Depuis le 15 septembre 1990, les messes ont lieu, chaque mois, le 2^e samedi à 18 h 30 et le 4^e dimanche à 11 heures. Les 1^{er} et 3^e dimanches, une A.D.A.P. a lieu à 11 heures.

Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants au catéchisme sont priés de contacter Mme Mahy au 60.68.71.21. Pour tout autre renseignement concernant la paroisse, vous pouvez appeler le 60.68.09.87.

Les enveloppes du denier du culte sont ou vont être distribuées prochainement. Merci du bon accueil que vous leur réserverez.

Trop de vent hélas pour que la montgolfière s'élève lors de la kermesse du foyer-résidence.



DONNEURS DE SANG

Les donneurs de sang, qui donnaient leur repas annuel le samedi 20 octobre à Vaux-le-Pénil, organiseront les prochaines collectes de sang à Livry les vendredi 21 décembre 1990 et 1^{er} mars 1991.

LA CHESNAIE

Calendrier du 4^e trimestre 1990 :

- anniversaires, à 15 h 30 : mercredi 21/11, jeudi 27/12 ;
- après-midi musical, à 15 h 30 : mardi 4/12 ;
- concert de l'école de musique de Vaux-le-Pénil, à 15 h 30 : mercredi 12/12 ;
- spectacle Violette Fournier, à 15 h 30 : mercredi 19/12 ;
- repas A.R.P.A.C., à 19 h 30 : vendredi 30/11, la Normandie ;
- exposition de peinture : Madeleine Baumann, vernissage le vendredi 30/11 à 18 h 30 ;
- repas de fin d'année, à 12 h : jeudi 27/12

Le 7 octobre, la kermesse de la Chesnaie réunissait une foule nombreuse autour de ses stands : pâtisserie, jeux, lâcher de ballons, buvette, etc.

SPECIAL C.C.A.S.

OPERATION PERSONNES SEULES A LIVRY POUR LES FETES DE FIN D'ANNEE 1990

Le C.C.A.S. vous propose :
d'accueillir dans vos foyers une personne seule pour les fêtes, afin de briser son carcan de solitude et lui apporter un peu de chaleur humaine, de vivre un temps fort avec une personne qui vous apportera autant de joie que vous lui en apporterez.

Le partage de votre couvert et de votre temps permettra de briser tant soit peu notre société individualiste, et de tisser des liens d'amitié entre les habitants de notre beau village.

Les familles d'accueil,
les personnes seules,

désirant participer à notre action peuvent s'inscrire auprès du secrétariat du Centre Communal d'Action Sociale à la mairie ; téléphone : 60.68.25.83.

Le C.C.A.S. mettra tout le monde en rapport par l'intermédiaire de Mme Pezzot (secrétaire).

D'avance merci de votre participation.

Le C.C.A.S.